

**Département d'Eure-et-Loir**  
**Arrondissement de CHARTRES**  
**Canton n°10 - EPERNON**  
**Commune de**  
**MEVOISINS**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 7 juillet 2017**

Président : M. BELLANGER Christian, Maire

Présents : Mme PERROCHON-LEAL Annie, Mme PORCHER Odile, Mme GRONBORG Ann,  
M. ROY Michel, M. GAUDISSERT Olivier, M. DAENINCK Yvon, Mme PAYRAT Jeannine  
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. ROSSIGNOL Patrick (procuration à Mme PORCHER)  
M. CANAUD Michel (procuration à M. BELLANGER)  
M. MARGUERIN Stéphane  
M. MARIGAULT Franck  
M. LE BERRE Laurent (procuration à M. DAENINCK)  
Mme GOURY Catherine  
Mme DA CRUZ-MANGEOT (procuration à Mme PERROCHON-LEAL)

**1) ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame PERROCHON-LEAL Annie est élue secrétaire de séance.

**2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 JUIN 2017**

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2017 est adopté par l'ensemble des membres du conseil municipal.

**3) APPEL D'OFFRE TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE DE CHIMAY : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 10 février 2017, le conseil municipal l'a autorisé à lancer l'appel d'offre pour les travaux de sécurisation de la rue de Chimay.

L'appel d'offre a donc été lancé le 1<sup>er</sup> juin 2017 pour une réponse au plus tard le 23 juin 2017 à 12 heures. Cinq entreprises ont été contactées. Trois entreprises ont répondu.

La Commission des Travaux, lors de sa réunion du 24 juin 2017, a examiné les réponses obtenues dont les résultats sont les suivants :

ENTREPRISES	EIFFAGE	VILLEDIEU	COLAS
TOTAL HT	38445,60	37060,00	39999,08
TVA	7689,12	7412,00	7999,82
TOTAL TTC	46134,72	44472,00	47998,90

Le montant de ces devis étant supérieur à la somme votée au Budget Primitif 2017, la dite commission a demandé aux trois entreprises de nous adresser une nouvelle proposition au plus tard pour le 30 juin 2017 dont les résultats sont les suivants :

<b>ENTREPRISES</b>	<b>EIFFAGE</b>	<b>VILLEDIEU</b>	<b>COLAS</b>
TOTAL HT	34975,95	35810,00	37498,71
TVA	6995,19	7162,00	7499,74
TOTAL TTC	41971,14	42972,00	44998,45

La Commission des Travaux propose de retenir l'offre de la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 34 975,95 € HT soit 41 971,14 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix de l'entreprise chargée des travaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché et tout document s'y rapportant.

#### **4) DECISION MODIFICATIVE N°1 : REMPLACEMENT DE L'ORDINATEUR**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'actuel ordinateur du secrétariat a été acquis en 2010 et que son remplacement rapide est nécessaire compte tenu des difficultés d'utilisation rencontrées.

Contenu de l'urgence de cet achat, il précise avoir signé un devis de la société PROMOSOFT d'un montant de 1933,30 € HT soit 2319,96 € TTC ainsi qu'un devis de la société BERGER LEVRAULT d'un montant de 230,00 € HT soit 276,00 € TTC pour le transfert des données SEGILOG.

Pour assurer le mandatement de ces sommes, il propose d'effectuer une Décision Modificative comme suit :

D 615221 Entretien et réparation bâtiments publics :	- 3000 €
D 023 Virement à la section d'investissement :	+ 3000 €
R 021 Virement de la section de fonctionnement :	+ 3000 €
D 2183 Matériel de bureau et informatique :	+ 3000 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

## 5) COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Le conseil municipal entend le compte rendu des commissions

## 6) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Yvon DAENINCK, s'exprimant au nom de Monsieur Laurent LE BERRE dont il a le pouvoir, souhaiterait qu'on examine la possibilité de mettre un revêtement calcaire au niveau de l'arrêt de bus côté lotissement du Domaine de Chimay. Monsieur le Maire lui répond qu'il missionnera Monsieur Michel CANAUD en charge des travaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H15

Pour extrait,

En Mairie, le 10 juillet 2017

Le Maire,



Christian BELLANGER

